



JOURNAL

de

l'Association des Professeurs

de

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & MOYEN



N° 6. — JUIN 1912



LUXEMBOURG
M^{PR}IMERIE CHARLES BEFFORT
Rue du Saint-Esprit 14
1912

JOURNAL

de

l'Association des Professeurs

de

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & MOYEN



N° 6. — JUIN 1912



LUXEMBOURG

IMPRIMERIE CHARLES BEFFORT

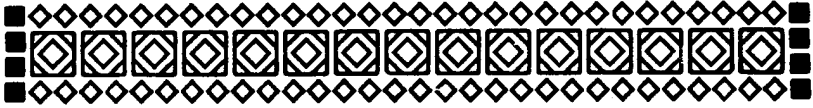
Rue du Saint-Esprit 14

1912

SOMMAIRE.

1. Jean-Jacques Rousseau, annonciateur des temps nouveaux, par *M. N. Ries* page 3
2. Les Puristes allemands et le problème de la „culture“, par *M. N. Ries* „ 13
3. Der Begriff der Autorität in moderner Auffassung, par *M. N. Braunshausen* „ 22
4. Chronique de l'Association „ 33
5. Information „ 36





Jean-Jacques Rousseau

Annonciateur des temps nouveaux

(28 juin 1712 — 2 juillet 1778.)

A propos des crédits demandés pour la glorification de J.-J. Rousseau, Maurice Barrès s'éleva naguère à la Chambre française pour attaquer, au nom de l'utilité sociale et de la tradition, les doctrines sociales, politiques et pédagogiques de l'auteur du *Discours sur l'inégalité*, du *Contrat* et de l'*Emile*. Il entendait arrêter son admiration à „l'artiste, tout de passion et de sensibilité“, au „musicien, pourrais-je dire, des *Rêveries d'un promeneur solitaire*, des *Confessions* et de la *Nouvelle Héloïse*, ajoutant qu'il ne contestait pas que, du point de vue social, Rousseau n'ait eu „son moment d'utilité, de bienfaisance même, quand il apportait, dans une société intellectualisée à l'excès, une riche effusion d'imagination et de sentiments.“

Il aurait pu ajouter, lui, philosophe de l'égotisme, défenseur zélé de la tradition et d'un nationalisme jaloux, que le „citoyen de Genève“ n'était pas un génie représentatif de l'esprit de France; que cette sensibilité frémissante n'était qu'une exception et un intermède dans la vie intellectuelle de la France, toute de raison; que ce cosmopolite, „l'ami du genre humain“, l'apôtre et le martyr d'une foi nouvelle, est le seul grand écrivain français qui n'ait pas écrit pour „entretenir“ les lecteurs de „son temps“, parce qu'il avait à cœur de réformer les générations futures et de créer une humanité nouvelle; que cependant tout en ne plaisantant jamais et en dédaignant d'être spirituel, tout en se défiant de la raison et en dévoilant les tares de la sociabilité, si éminemment française, l'éloquence de ce tribun littéraire, amant de la solitude, avait réussi à captiver les plus grands génies de la France.

Avec autant de courtoisie que d'éloquence M. Viviani, rapporteur du projet, lui opposa que celui que Barrès se plaisait à appeler

„l'apôtre éminent et le principe de toutes les anarchies“ et „un extravagant musicien“, méritait d'être fêté par la France pour bien des raisons. „C'est d'abord, dit-il, parce qu'il a été un puissant génie littéraire, qui, substituant l'éclatante synthèse à la riche analyse, a créé, dans la *Nouvelle Héloïse*, la riche matière sur laquelle ont brodé tous les romanciers du XIX^e siècle, et qui a exercé sur la littérature européenne une telle influence que, sans elle, ni le Goëthe de *Faust* et de *Werther*, ni Tolstoï ne seraient arrivés à la formation d'esprit qui a présidé à leurs chefs-d'œuvre. C'est ensuite parce qu'il a été un philosophe social, que nous n'admirons pas sans réserves, assurément, mais qui, loin d'être le père de l'anarchie, a eu le mérite, au milieu d'hommes acharnés à une destruction nécessaire, — Diderot, Voltaire — d'essayer d'apercevoir, par dessus les ruines, la cité moderne et l'homme futur, et l'audace de regarder en face l'iniquité sociale. Il a été le premier à voir le grand problème — que nous lèguerons nous-mêmes à nos enfants — du conflit de la richesse et de la misère et à opposer à la notion de l'utilité sociale, base du conversatisme, celle de la justice sociale, base de la démocratie.“

Comme Barrès, d'ailleurs, tous les apôtres de la contre-révolution, depuis de Maistre et Veillot jusqu'à Brunetière et Jules Lemaître, ont eu à cœur de diffamer le précurseur de la société moderne, „le chantre enthousiaste de la démocratie montante, le génial annonciateur de la société nouvelle“ (Ern. Charles). Et ils ont eu recours à la tactique très simple de tous les réactionnaires, qui consiste à déshonorer l'homme pour tuer l'idée, en employant deux procédés également faciles, et qui sont 1^o de présenter cet homme complexe, „pauvre cœur de femme sous le masque de Caton“ (Michelet), comme un vagabond *déséquilibré*, qui se fourvoie en des paradoxes ridicules, et, 2^o de montrer, dans l'œuvre de cet autodidacte misanthrope, les *contradictions* entre la théorie et la pratique.

Il ne saurait entrer dans notre idée de réfuter, une fois de plus, toutes les accusations lancées contre la vie et l'œuvre de Rousseau, encore moins d'excuser certaines ignominies de son existence, quoiqu'il soit assez facile de démontrer que ce fut son éducation manquée, qui, à côté de son imagination dérégulée et

de sa vanité prodigieuse, causa le malheur de sa vie. Dans ses *Confessions*, d'ailleurs, où l'imagination de l'artiste s'est substituée à la mémoire du vieillard, et qui, à vrai dire, ne constituent qu'un roman autobiographique, trop beau dans la première, trop poussé au noir dans la seconde partie, Jean-Jacques a voulu héroïquement expier ses fautes en les confessant avec une barbare franchise et un cynisme parfois écœurant.

Quant à la valeur scientifique et la portée philosophique de l'œuvre de Rousseau, et du *Contrat social* en particulier, Georges Renard ¹⁾ a démontré, que cet ouvrage a dû exciter „l'acrimonie opiniâtre des réactionnaires“ par ses trois tendances dominantes: par la *méthode* employée, aboutissant logiquement à des conclusions réformatrices: par la notion même de *contrat*, qui projette l'avenir dans le passé, idéal vers lequel gravitent toutes les sociétés en progrès, puisque le contrat libre est le sens dans lequel marche et doit marcher l'humanité; et enfin par l'affirmation de la *souveraineté du peuple*, proclamant l'affranchissement des races et des classes dites inférieures, abolissant tous les privilèges iniques et établissant le suffrage universel. Nous ne nous arrêterons pas davantage à démontrer comment Jules Lemaître, p. ex., qui dirigea la dernière croisade contre Rousseau, se contenta de répéter, sans les contrôler, les critiques courantes, banales et maintes fois réfutées; comment il a brouillé avec sérénité les termes de „gouvernement démocratique“, „contrat“ et „législation“: comment, enfin, pour mieux décrier le „Contrat social“, il le dénatura, le falsifia et lui prêta des niaiseries pour en triompher plus aisément.

Mais tout cela ne saurait décourager les admirateurs de Jean-Jacques. Si, en effet, les problèmes soulevés et les luttes engagées autour de sa vie et de son œuvre n'ont rien perdu de leur actualité et continuent à passionner les esprits, de telle façon qu'on peut dire que le jugement porté par quiconque sur les parties essentielles de cette œuvre pourra être considéré comme la pierre de touche de sa conception du monde, il faut que cette œuvre soit aussi complexe qu'importante, et qu'en tout cas une partie des problèmes y soulevés ne soit pas près d'avoir trouvé de

¹⁾ *Georges Renard*: La dernière croisade contre J.-J. Rousseau (J. Lemaître).

solution définitive. Car ne semble-t-il pas paradoxal et vraiment extraordinaire de rappeler que deux siècles nous séparent de la naissance de celui qui cria au monde le retour à la nature et au sentiment primordial, qui nous supplia de sa voix éloquente et passionnée de nous séparer de la culture exclusive de la raison et des conventions sociales ? Et puisque, précisément, ces questions sont loin d'avoir produit tout leur effet et que leur solution s'impose impérieusement aux générations actuelles, il nous a paru qu'aujourd'hui encore nous pourrions retirer un gain durable pour notre vie intérieure de l'œuvre de ce génie exceptionnel et paradoxal. Non que la logique de son système ait conservé toute sa force persuasive et soit capable de faire des disciples fanatiques. Mais quand un homme, dont toute la vie n'était qu'une trame de malheurs, a lancé dans le monde et défendu passionnément les idées de „retour à la nature“ de „bonté primitive de l'homme“, de „joie“, de „liberté“, de „tolérance“, un homme, pour la définition duquel toutes les formules seraient trop étroites, c'est d'un cœur reconnaissant que nous devons saluer en lui l'ennemi irréductible de toutes les compromissions dégradantes et le prophète enthousiaste qui a porté dans son cœur l'idéal d'une humanité nouvelle.

* * *

Il lui sera beaucoup pardonné, parce qu'il a beaucoup aimé l'humanité. C'est cet amour qui lui fit entrevoir, comme dans un mirage éclatant, l'idéal d'une humanité meilleure, aussi dissemblable que possible à la société galante et à la civilisation hypertrophiée de son siècle ; c'est cet amour qui le décida à ne pas s'arrêter à l'œuvre de négation et de destruction des encyclopédistes, mais à les „contredire en les dépassant“ et à édifier, sur les débris d'une société corrompue, la cité moderne de ses rêves.

La société, se dit-il, crée l'inégalité, le privilège, l'esclavage, la corruption, et puisqu'il nous est impossible de revenir à l'état naturel et à l'humanité primitive — ce qui nous rendrait plus malheureux et nous dégraderait —, nous avons le devoir d'agrandir notre être intellectuel et d'ennoblir notre être moral en lui rendant la bonté, la liberté et le bonheur qui furent les

attributs naturels de l'homme primitif. Et ce but idéal, nous l'atteindrons en restaurant *la société* par le rétablissement des principes moraux naturels, et *l'individu* par la réforme des bases et des méthodes de l'éducation.¹⁾

Voilà comment le „prophète de l'instinct“, „l'amant de la nature“ et le „phare des législateurs“ était prédestiné à devenir le fondateur de l'éducation naturelle et le créateur de la philosophie de l'éducation. Voilà pourquoi, logiquement, la révolution pédagogique inaugurée par *l'Emile* dut précéder la révolution politique annoncée et préparée par Rousseau.

Aux environs de 1760, on portait, en France, un intérêt général aux choses de l'éducation. „La manie enseignante et pédantesque“ sévissait partout.²⁾ Il n'est pas sans intérêt de remarquer que le chef-d'œuvre de Rousseau paraît l'année même de l'expulsion des Jésuites, qui avaient eu en main une grande partie de l'éducation. L'action de l'Etat va se substituer à la domination de l'Eglise³⁾: *l'esprit laïque* caractérise l'époque. En même temps, *l'esprit philosophique*, s'affranchissant de la tradition et de la routine, recherchant les principes généraux et les lois fondamentales, s'attache à établir un idéal absolu. D'autre part, il faut bien dire que „l'initiateur de la pédagogie moderne“ et „le plus grand des pédagogues français“ a eu des *précurseurs*.

Il imite et continue *Montaigne* et *Rabelais*. Il s'inspire de *Bernardin de Saint-Pierre*, doué des plus nobles intentions, mais trop entiché du principe d'utilité: grand dans ses projets de réforme, peu sagace dans le choix de ses moyens et ennuyeux dans les conseils qu'il prodigue; qu'il faut louer parce qu'il avait le goût du détail, qu'il ne méconnaissait nullement la valeur de l'éducation des filles, et qu'il vantait les bienfaits de l'éducation publique. Rousseau cite maintes fois „le sage *Locke*“, homme plein de bon sens mais sans vues de génie, qui se préoccupait moins de la culture désintéressée de l'esprit que de l'acquisition de

¹⁾ G. Lanson: Hist. de la litt. fr., p. 772.

²⁾ A. Chuquet: J.-J. Rousseau, p. 132.

³⁾ G. Compayré: Histoire critique des doctrines de l'éducation en France, II, p. 5.

connaissances positives et utiles au moyen de la langue maternelle; qui prônait l'éducation physique et les avantages d'un métier manuel, et, comme Rousseau, préférait le gouverneur au maître d'école; qui, enfin, dans ses „Pensées sur l'éducation des enfants“, fait preuve de vues très originales sur l'article des punitions et des récompenses. Le mécontentement général avait gagné jusqu'aux esprits les plus modérés et les plus froids¹⁾, comme l'abbé *Pluche*, protégé de *Rollin*, *La Condamine*, l'utopiste fameux qui projetait la création d'une cité latine, *Bonneval*, qui, dans ses „Eléments“ (1743) et ses „Progrès de l'Education“ (1753), ainsi que dans ses „Réflexions sur le premier âge de l'homme“ (1753), a sans doute inspiré Rousseau.

Rousseau arriva donc bien à son heure. Il était d'ailleurs préparé de longue date à sa mission. En 1740, il avait été gouverneur chez M. Mably, grand-prévôt de Lyon, et c'est à la même époque qu'il composa, d'après Locke, un traité d'éducation. Quelques années plus tard, on demanda son conseil et son secours comme éducateur dans la maison du fermier général Dupin, qui l'introduisit chez les encyclopédistes. De plus, la composition de ses „Discours“ l'avait à différentes reprises amené à s'occuper de ce genre de questions, et il avoue quelque part que le tort qu'il fit par l'abandon de ses enfants l'avait en partie décidé à écrire *l'Emile* qui, d'après G. Compayré, est „le plus grand monument de la pensée humaine en ce qui concerne l'art de l'éducation“. ²⁾

On ne saurait reprocher à Rousseau le désaccord existant entre ses théories et sa pratique en ce qu'il n'a guère eu de succès comme pédagogue et qu'il a foulé aux pieds ses devoirs de père en mettant ses enfants à l'hôpital. Il savait d'ailleurs fort bien qu'il n'avait que très peu des qualités qu'il exigeait de l'éducateur idéal, et qu'en tout cas, il n'atteindrait jamais à l'égalité d'âme indispensable et qu'il n'arriverait jamais à se libérer de sa funeste sentimentalité. On lui a fait le reproche, plus sérieux celui-là, de la contradiction flagrante entre ses théories pédagogiques et ses doctrines sociales. Mais d'abord, il s'agissait pour Rousseau moins

¹⁾ Cf. G. Compayré: op. cit. p. 30.

²⁾ Ib., p. 37.

de rééditer une éducation à la spartiate, que d'isoler l'enfant et l'entourer de toutes les garanties possibles pour le préserver de l'influence pernicieuse d'une société frivole; et ensuite, il ne s'agissait pas pour lui de l'éducation d'un enfant isolé, mais de celle du *genre humain*. Voilà pourquoi aussi cette éducation devra être continuée jusqu'au mariage du jeune homme et qu'on veillera à ce qu'il reçoive une compagne élevée dans les mêmes principes que lui-même.

Pour la même raison, cette éducation sera *privée*; elle aura lieu loin de l'atmosphère corrompue de la ville, à la *campagne*; Rousseau supposera un élève *sans parents* ou éloigné de ses parents aristocrates, et élevé sous la direction d'un *gouverneur* intelligent et dévoué, ami de la famille, dont il assumera les droits et les devoirs.

Cette éducation aura, de plus, trois caractères distinctifs: elle sera *naturelle*, *négative* et *progressive*.

Il faut avant tout maintenir l'élève sur la voie de son évolution naturelle. Ce ne sera donc pas sa destinée future qui décidera de son éducation, car il sera *homme*¹⁾ avant tout, qui apprendra à *vivre*²⁾ conformément à la nature, dont les occupations seront déterminées par le besoin et le but de toute chose, et qui acquerra ses connaissances et ses aptitudes par la seule voie inductive. Il n'est pas vrai, dira Rousseau, que l'enfant n'est que l'homme futur. L'enfant, ayant sa fin en lui-même, a droit à une éducation appropriée à son présent, et non pas à un avenir problématique; d'autant plus qu'on n'a pas le droit de sacrifier le bonheur de l'enfance à son avenir, que celui qui n'a pas été un véritable enfant et dont les penchants naturels ont été étouffés,

1) «La vocation commune à tous les hommes étant l'état d'homme; *vivre* est le métier que je veux lui apprendre. En sortant de mes mains, il ne sera, j'en conviens, ni magistrat, ni soldat, ni prêtre; il sera premièrement *homme*.»

Emile I, p. 17.

(Edit. Renaissance du Livre).

2) «*Vivre*, ce n'est pas respirer, c'est agir, c'est faire usage de nos organes, de nos sens, de nos facultés, de toutes les parties de nous-mêmes, qui nous donnent le sentiment de notre existence. L'homme qui a le plus vécu n'est pas celui qui a compté le plus d'années, mais celui qui a le plus senti la vie.» (Ib. p. 19.)

ne saurait devenir un homme complet, et que ce serait faire le sacrifice d'une partie de la vie humaine en faveur d'un but que, par là-même, on n'atteindrait jamais. Dès son entrée dans le monde, l'enfant a donc le droit absolu d'être élevé pour lui-même et conformément à la nature, qui, mieux que tous les préceptes et tous les châtimens lui fera connaître les limites de sa volonté.

Les futurs fondateurs de la société nouvelle devront donc être élevés d'après les lois de la nature. Selon Montaigne, il faut les faire „trotter devant soi“ et les abandonner à la nature. (C'est dire que l'éducation première devra être avant tout *négative*. Ce sont les besoins de l'élève et sa nature innocente qui guideront le gouverneur. L'unique préoccupation de ce dernier sera de veiller à ce que l'entourage de son élève soit „naturel“ et que celui-ci soit réellement exposé à ses influences, même quand elles devraient être amenées par des artifices.¹⁾ Avec beaucoup de sagesse et de sagacité Rousseau expose les raisons pour lesquelles l'enfant ne devra recevoir d'autre leçon que celles de l'expérience, ni aucun châtiment, car celui-ci devra être la suite naturelle d'une mauvaise action. Il s'agira donc de „perdre du temps pour en gagner“, d'apprendre aux enfants „l'art d'être ignorant“ et de les accoutumer de bonne heure à „borner leurs désirs à leurs forces“. — Cette éducation négative s'opposait surtout aux méthodes en usage dans les écoles des Jésuites, qui ne voyaient dans l'enfant que l'homme futur, et qui trituraient les cerveaux des élèves d'une façon méthodique comme une cire molle, pour en faire les produits d'une culture raffinée et compliquée. Et c'étaient précisément les influences de la civilisation que Rousseau voulait tenir éloignées de son élève.

Mais c'est surtout par rapport à l'éducation *progressive* et *individuelle* que Rousseau a développé des vues saines et profondes. Toute sa méthode est fondée „sur la mesure des facultés de l'homme à ses différents âges et sur le choix des occupations qui conviennent à ces facultés“. ²⁾ L'éducation devra se proportionner „aux conditions de la nature et aux changements qui se

¹⁾ Cf. La première rencontre d'Emile et de Sophie.

²⁾ Emile: Livre III. p. 22.

réalisent dans l'âme avec la marche des années".¹⁾ Il a compris la nécessité de la psychologie puérile et celle de respecter les divisions naturelles que l'âge introduit dans la vie humaine, et, par conséquent, d'accorder à l'enfant le droit d'être lui-même.²⁾ Ce principe fécond a été adopté, appliqué et développé par tous les pédagogues subséquents; bien plus, il constitue la base de la psychologie moderne dans l'éducation. Et c'est d'après ce principe que Rousseau a distingué et étudié successivement *cinq étapes dans l'évolution physiologique, intellectuelle et morale de l'enfant* : le nouveau-né (jusqu'à sa cinquième année), l'enfant (5—12 ans), le garçon (12—15 ans), l'adolescent (15—20 ans) et l'homme fait ou le jeune marié.

* * *

On ne nous en voudra pas trop de ne pas entrer dans le détail des idées exposées par Jean-Jacques. Contentons-nous de dire que l'*Emile* est le chef-d'œuvre littéraire de Rousseau et le point de départ de toutes les revendications des pédagogues modernes. Et si un grand nombre des revendications que Rousseau défend avec tant d'emphase nous paraissent aujourd'hui enfoncer des portes ouvertes, „l'histoire de l'éducation est là pour nous apprendre que, précisément, ces portes étaient loin d'être ouvertes à l'époque de Rousseau, qu'elles ne le furent que par son œuvre, ou plutôt, qu'elles durent être pratiquées dans les remparts d'une pédagogie artificielle".³⁾

C'est lui qui a frayé le chemin à un mouvement immense qui, en Allemagne surtout, se dessina en une série d'essais pour mettre en pratique les théories de Rousseau et surtout pour voir jusqu'à quel point il serait possible de passer de l'éducation privée, telle que Rousseau la dépeint, à l'éducation publique, sans sacrifier le fonds des théories de Jean-Jacques.⁴⁾ C'est l'*Emile* qui, après les premiers essais, imparfaits encore et souvent bizarres, et qui reposaient sur une répétition machinale des doctrines de

1) G. Compayré, op. cit., p. 39.

2) Ib., p. 46.

3) Cf. Hensel: Rousseau, p. 83. (Aus Natur und Geisteswelt).

4) Ib., p. 84.

Rousseau, est resté le point de départ des travaux réfléchis et conduits par une connaissance plus approfondie de la réalité de Salzmann, Basedow, Pestalozzi et Froebel; c'est lui qui a orienté toutes les discussions pédagogiques ultérieures, et c'est Rousseau qui, malgré sa conduite criminelle envers ses propres enfants, a apporté plus de bonheur à de nombreuses générations d'autres enfants.

Qu'importe alors si l'idéal absolu du „pauvre grand homme“ n'est pas réalisable, ce qu'il accorde lui-même d'ailleurs en disant qu'il faut voir dans son *Emile* „moins un traité d'éducation que les rêveries d'un visionnaire sur l'éducation“; qu'importe s'il y a dans ce livre bien des imperfections, bien des erreurs et bien des contradictions; qu'importe encore que ce soit une utopie et une fantasmagorie que d'opposer la nature à la société et d'isoler l'élève du monde réel, „l'essentiel est que cet idéal jamais atteint contienne assez de vérité et de vertu pour améliorer notre pauvre présent“. ¹⁾

En tout cas, „son œuvre ne doit pas être discutée comme un dogme, elle doit être considérée dans ses tendances“, car il faut savoir que „la forme dogmatique qu'il adopte n'a d'autre but que de donner du relief à ses idées.“ ²⁾ Et ceux-là même qui n'approuvent ni les doctrines politiques et sociales, ni les théories pédagogiques de celui qui a brisé avec tous les préjugés d'autrefois et qui a dénoncé toutes les servitudes du corps et de l'esprit, qui a déterminé „quelques-uns des principes philosophiques, politiques et sociaux essentiels qui désormais régissent toute société civilisée, parce qu'il a jeté les bases de la cité qui déjà s'édifie peu à peu,“ ³⁾ . . . , voudront encore fêter en lui le plus grand lyrique du XVIII^e siècle et le père du Romantisme, l'écrivain sans pair, Rousseau l'enchanteur, pour qui nul honneur ne serait trop grand.

Car „le prodigieux homme de lettres, qui écrivit certaines

¹⁾ G. Lanson: Hist. de la litt. fr., p. 782.

²⁾ P. Painlevé. Discours prononcé à la Sorbonne le 10 mars 1907. (Le Censeur, 16 mars 1907) p. 326.

³⁾ Ernest-Charles. Discours, Ib. p. 323.

pages des *Confessions*, de la *Nouvelle Héloïse* et plusieurs d'entre les *Rêveries*, reste au premier rang, même dans un siècle où sont Voltaire et Diderot. Et, même affadie par Bernardin de Saint-Pierre, empanachée par Chateaubriand, alourdie par Sénancour ou embourgeoisée par Mme Sand, la forme littéraire qu'il sut créer a dominé toutes les lettres du siècle passé, imprégné les plus fortes ou les plus belles des imaginations qui créèrent après lui. Son influence est sans pareille, et, même discutable, même jugée funeste, elle est si forte qu'on n'en saurait exagérer ni la portée ni la grandeur.¹⁾

N. RIES.

Les Puristes allemands et le problème de la „culture“.

L'esprit dominateur de l'Allemagne moderne, qui naquit et prit un essor prodigieux sous le régime de la Force, ne connut d'autre préoccupation, au lendemain de la victoire, que celle d'étendre aussi loin que possible sa puissance militaire, politique et économique. De nationale et d'européenne qu'elle avait été avant la réalisation de l'unité allemande, la politique extérieure du nouvel empire, basée non plus seulement sur la réalité de la Confédération germanique, mais sur l'universalité et les intérêts de tous les Allemands, est devenue mondiale et impérialiste.

Ce souci constant et exagéré de l'impérialisme n'a pas laissé le temps à l'Allemagne „d'affiner ses mœurs et d'acquérir ce goût, cette mesure, cet équilibre mental, qui sont les privilèges des nations qui ont usé leur vitalité bruyante dans un passé plus lointain.“²⁾ C'est que le problème de la „culture“ allemande n'en est qu'à ses débuts et ne semble pas près de recevoir une solution définitive, aussi longtemps qu'on s'ingéniera à le ramener

¹⁾ *Pierre-Gauthiez*. Echo de Paris, 5 juin 1912.

²⁾ F. Eccard : La langue française en Alsace. 1910. p. 16.

à une simple question de politique et à méconnaître la valeur et la puissance de la tradition, facteur d'une importance capitale dans la civilisation des peuples. Tant qu'on s'efforcera d'anéantir tous les liens qui rattachent l'Allemagne moderne à l'antiquité et de nier ou, du moins, de faire oublier les étapes de son évolution antérieure et ses obligations envers la culture française, en particulier, comme s'il se pouvait qu'une culture fût créée de toutes pièces au lendemain d'une guerre heureuse, on ne saurait parler de culture allemande.

„*Civis germanus sum!*“ — Ces mots nous semblent résumer la mentalité de l'Allemand moderne. Citoyen avant que d'être homme, formaliste ou individualiste outrancier, estimant l'idée au-dessus de la réalité concrète, n'ayant ni le sens du relatif ni de l'essentiel, policier et rectiligne dans toutes ses décisions, l'Allemand tient à être respecté et remarqué comme tel, et, ce semble-t-il, puisqu'il exerce son influence par la force plutôt que par la persuasion et la sympathie, fier d'avoir le plus d'ennemis possible : „Viel Feind', viel Ehr'!“

Depuis les „*Considérations inactuelles*“ de Nietzsche (1874), que n'a-t-on fait pour prôner la supériorité de la race, de la culture, de la science, de l'art allemands ! Sans parler des revendications des forcenés pangermanistes, tendant à prouver que tous les grands hommes du monde entier, y compris le Christ et les génies de la Renaissance, avaient été fécondés par le sang germain ; sans vouloir en rien, d'ailleurs, porter préjudice aux droits de l'impérialisme et de l'expansion mondiale des Allemands. il nous a paru nécessaire cependant de réduire à leur juste valeur les prétentions exagérées de certains chauvinistes, groupés autour du drapeau de la revue „*Allgemeiner Deutscher Sprachverein*“ (A. D. S.), et qui ne visent à rien moins qu'à la suppression pure et simple de tous les termes rappelant, de près ou de loin, l'origine de la soi-disant culture allemande et, surtout, sa dépendance de la culture classique par l'intermédiaire de la culture française. Il y a vingt-sept ans, Monsieur Hermann Riegel, fondateur de cette revue, dont, à tout prendre, le titre est déjà un non-sens, emboucha la trompette guerrière et, faisant fi de la tradition et des beautés de la culture classique et de l'humanisme,

commença la chasse sans merci à tous les vocables qui, depuis des siècles, constituaient le patrimoine de la langue internationale des savants, des penseurs et de la vie mondaine, ou qui, à la suite d'inventions récentes, étaient venus s'y introduire.

Qu'on veuille bien ne pas se méprendre sur la portée de nos paroles et sur nos véritables intentions ! Car nous ne voudrions nullement méconnaître le mérite des puristes allemands s'efforçant de faire disparaître de leur langue tous les termes étrangers difficiles et superflus, qui ont leur équivalent en allemand ; loin de nous la pensée de vouloir critiquer ceux qui voudraient faire de leur idiome national le moule exact de la pensée allemande, et qui s'attachent à simplifier cet instrument, à le rendre plus clair, plus logique et plus artistique, plus national et plus populaire à la fois : c'est là leur droit, c'est même leur devoir. Mais quand, par excès de chauvinisme, ils font table rase de tout ce qui existait précédemment, quand ils exterminent toutes les expressions qui pourraient rappeler la sujétion de l'Allemagne à la culture française, quand ils essayent de les remplacer par des néologismes d'insigne mauvais goût : nous estimons qu'il est du devoir de tout homme cultivé de ne pas les suivre dans la voie où ils se sont engagés.

Après la faillite du volapuc et de toutes les créations successives de langues internationales, jusqu'à l'espéranto et l'ido, qui n'ont fait que proclamer l'universalité et l'absolue nécessité de la langue française, les puristes patriotards d'outre-Rhin ont eu pour but avoué de faire de la langue allemande *la langue internationale* par excellence. Mais, pour peu qu'on y regarde, les moyens qu'ils emploient pour réaliser cette fin, ne sont guère pratiques.

Car, 1^o, en refoulant tous les emprunts faits aux langues étrangères, ils appauvrissent la leur, au lieu de l'enrichir ;

2^o, en germanisant tous les termes étrangers, latins, français et anglais, qui avaient reçu droit de cité dans toutes les langues européennes, ils élèvent la prétention au moins exagérée de faire servir leur langue à tous les besoins sociaux, à la science et à la philosophie, aux sports, à la civilité et à la vie économique ;

3^o, ils se placent, et cela de propos délibéré, en dehors

de l'histoire de la civilisation et, en tout cas, de l'humanisme, reposant sur l'étude des langues anciennes ;

4° en élaguant de leur langue toutes les expressions remontant à la culture classique, ils creusent un abîme entre l'enseignement primaire et le degré secondaire, entre le peuple et l'élite intellectuelle, et jettent la confusion et le désarroi dans l'esprit de la jeunesse ;

5°, enfin, ils en arrivent à se singulariser et à s'isoler dans le langage scientifique, en coupant toutes les attaches avec la langue internationale des savants.

Bref, tandis que la culture française veille avec un soin jaloux à consolider les bases des études classiques et des humanités, la culture allemande semble poursuivre le but de rétrécir ces fondements et de les réduire à la langue des tribus allemandes, à l'exclusion de tout ce qui n'est pas allemand, c'est-à-dire de ce qui constitue la base solide de toute culture véritable.

* * *

Car, d'abord, il est incontestable que „la civilisation de l'Europe est essentiellement fille de la civilisation romaine“¹⁾ et que „les langues romanes ont eu pour auxiliaire perpétuel le latin, organe de la science et de la philosophie, du droit et de la religion.“ Il est tout aussi évident que, dans le passé, le secret de *l'universalité de la langue française*, de souche latine, enrichie, au cours des siècles, par des renaissances classiques successives, réside précisément, d'une part, dans le „labeur scolaire,“ et de l'autre, dans l'action séculaire du latin. Et que prouve, au surplus, la présence du grand nombre de termes latins et français dans la langue allemande, que prouve, en dernière analyse, l'existence de la revue précitée elle-même ? Deux vérités et deux faits, sans doute. C'est d'abord que, à l'époque de l'introduction de ces termes, il n'existait, en allemand, ni équivalent ni, probablement, la chose représentée elle-même ; et, ensuite, qu'on rendait par là un hommage, involontaire parfois, à la supériorité de la culture des pays auxquels on les empruntait.

¹⁾ *G. Paris : Romania*, I. p. 19.

On ne pourra pas nier, au moins, que c'était la civilisation française qui, au moyen âge, et dès l'époque des croisades, entreprises essentiellement romanes d'ailleurs, exerçait sa domination incontestée en Europe dans tous les domaines de la vie laïque, par la chevalerie et la courtoisie, par la philosophie scolastique et l'art gothique.¹⁾ Cette influence fut consolidée en Allemagne, aux 16^e et 17^e siècles, par l'éclat de la civilisation, de la politique et des lettres du grand siècle français; elle se répandit surtout dans les cours allemandes, parmi la noblesse et la société polie, mais il convient de le constater, s'arrêta en quelque sorte à la surface. Cette influence ne fut qu'une acceptation pure et simple de la culture française et amena la modernisation et la sécularisation de l'Allemagne.

Et aujourd'hui, par l'effet d'un patriotisme farouche et mal inspiré, on voudrait faire oublier l'admiration universelle pour le parler affiné de France et le vasselage intellectuel de l'Europe.

Heureusement, nous avons à ce sujet les témoignages irréfutables de philosophes et de critiques allemands! Le professeur *Gotther*²⁾ der Rostock reconnaît que „c'est en traduisant et adaptant des poèmes français que Henri de Veldeke, Wolfram d'Eschenbach, et Gottfried de Strasbourg conquièrent l'immortalité“, et que „la connaissance de ce qui se passe en France est une condition indispensable si l'on veut s'y connaître dans l'Allemagne du moyen âge“. Dans leur histoire allemande de la littérature française, MM. *Birch-Hirschfeld* et *Suchier* „mettent le même empressement, loyal et significatif, à reconnaître la primauté de la culture française“. ³⁾ A l'époque où le grand Frédéric parlait et écrivait la langue française et s'entourait de philosophes français, *Rivarol*, dans un mémoire couronné par l'Académie de Berlin, s'attache à déduire les raisons métaphysiques de l'empire qu'exerça la langue française, qui fut „la langue“, la vraie, la seule, de

¹⁾ Cf. à ce sujet: *Steinhausen, Geschichte der deutschen Kultur*, chap. V. Die kulturelle Vorherrschaft Frankreichs in Europa und ihre Einwirkungen auf Deutschland, pp. 236—293.

²⁾ *W. Gotther: Geschichte der deutschen Litteratur* I pp. 111—112.

³⁾ Cf. *Cahiers alsaciens* I. 1962 p. 10. *M. Wilmotte: Pourquoi il faut parler français.*

la civilisation. Le témoignage de *Lessing*, un des meilleurs écrivains de la plus belle époque allemande, ne pourra guère être suspecté. Dans un curieux fragment de la préface de *Laocoon* exhumé il y a quelques années, il nous apprend qu'il va rédiger à nouveau son *Laocoon* et en donner la suite en français, langue qui lui était aussi familière que l'autre, parce que, dit-il, la langue allemande „est encore à former, à créer même pour plusieurs genres de compositions, dont celui-ci n'est pas le moindre“. ¹⁾ *Herder*²⁾ proclame la langue française „die allgemeinste und unentbehrlichste in Europa“, comme aussi „die gebildetste“, il va même jusqu'à déclarer que son ignorance est une barbarie achevée. Dans une lettre à Chizy (9 oct, 1830), Goethe parle de la „in so hohem Grade gebildete französische Sprache“, qu'il semble que tout ce qui nous arrive par son canal est clair, beau, vigoureux (heiter, schön, kräftig). Elle n'a cessé, dit Wilmotte, „de s'imposer au respect des nations depuis bientôt huit siècles“. ³⁾ D'ailleurs, toutes les littératures européennes furent tributaires de celle de la France, et, malgré les bouleversements politiques, elle garda cette suprématie jusqu'à la Révolution française.

Malgré tout, l'amour-propre national des puristes allemands, qui décidément, n'ont pas le culte de la tradition, se refuse à reconnaître la nécessité et la supériorité d'une langue autre que la leur, encore que, comme dit le sociologue russe Novicow, personne ne veuille avouer tout haut qu'il ignore la langue française, ni surtout, en tirer vanité.

Certes, ce pédantisme manque d'humanité et dénote un manque déplorable de culture.

* * *

Si, maintenant, après l'exposé de ces principes et de ces témoignages, nous passons à l'examen des travaux de l'A. D. S., qui a pris pour devise: „Kein Fremdwort für das was gut deutsch ausgedrückt werden kann!“, nous aurons tout d'abord à parler du nombre invraisemblable de livrets et de cartes de traductions

¹⁾ *Revue d'histoire littéraire de la France*, II. p. 190.

²⁾ *Journal*, 1769.

³⁾ *M. Wilmotte: Cahiers alsaciens* I. p. 13.

(„*Verdeutschungsbücher*„), qu'il a répandus à travers l'Allemagne, et dont les principaux sont les suivants : *Kaufmannsdeutsch, die Amtssprache, das Berg- und Hüttenwesen, das deutsche Namenbüchlein, unser Haus, die Schule, deutsche Ausdrücke des Fussballspiels, Tennistafeln, die deutsche Tanzkarte, der deutsche Skat, deutsche Speisekarte, der Handel, die Amtssprache, die Heilkunde* etc. — Et si vous croyez que tout cela ne mérite pas trop d'être pris au sérieux, je vous ferai remarquer que l'A. D. S. comptait en 1911, 315 comités avec 31210 membres et disposait d'un capital de plus de 125,000 marks. A l'occasion du 17. congrès des maîtres de danse allemands, à la date du 21 juillet 1908, M. Günter Saalfeld, délégué officiel de l'Association de l'A. D. S. fit, dans la grande salle de la Philharmonie de Berlin, une conférence „*Von der Möglichkeit und Pflicht, in Deutschland nach deutschen Merkrufen zu tanzen.*“ En quelques mois il se vendit 76000 cartes de danse germanisées, 48000 exemplaires de „*Kaufmannsdeutsch*“, 35000 „*Speisekarten*“, 30500, „*der deutsche Skat*“, etc. Quelques exemples, choisis au hasard, feront foi du patriotisme et des besoins esthétiques des puristes allemands.

Dans les *cours de danse*, „cotillon“ et „lancier“ seront remplacés par *Spendetanz* et *Lanzenreiter*; „muet“ se contentera de devenir *Menuett*; „contredanse“ et „pas de quatre“ deviendront *Gegentanz* et *Schnittertanz*; on ne verra plus les blonds germains „engagieren“, mais *zum Tanz auffordern*; on n'entendra plus commander : „balancé, chassé à droite, tour de main, en avant quatre, moulinet“, mais bien : „*Schwebeschrift, Gleitschritt rechts, Umeinander, Paare vor, Damenmühle links!*“ etc.

La carte des menus, pardon! „*Speisekarte*“ deviendra un traité de civisme, puisqu'on vous y apprend qu'il est indigne d'un Allemand cultivé de dire :

Beefsteack à la tartare, au lieu de <i>Geschabtes Rindfleisch</i>	
Bombe,	„ <i>Füllgefrorenes</i>
Chateaubriand,	„ <i>Doppelrindslendenschnitte</i>
Civet,	„ <i>Schwarzsauer, Hasenklein</i>
Dîner à part,	„ <i>Sondermahl</i>
Filet sauté,	„ <i>Geschwungene Schmorschnitte</i>

Omelette aux fines herbes, au lieu de	<i>Eierkuchen mit feinen Kräutern</i>
Omelette soufflée,	„ <i>Eierkuchenauflauf</i>
Gélatine,	„ <i>Speiseleim</i>
Homard mayonnaise	„ <i>Hummer mit sauerem Oelguss</i>
Salmi,	„ <i>Brauneingemachtes</i>
Sandwich,	„ <i>Engl. Fleischbrötchen</i>
Sauce rémoulade,	„ <i>Oel- und Senftunke</i>
Vol-au-vent,	„ <i>Blätterpastete.</i>

Les *fervents du skat* réjouiront le cœur de Monsieur le Professor Knatschké en s'adressant le salut cordial : *Gut Blatt!* Ils prendront pour devise ces mots altiers :

*Der Deutsche spiel' in deutschen Orten
Den deutschen Skat mit deutschen Worten!*

Autour des „tables de bière“, comme dirait Hellmut Kalepké, vous entendrez les mâles accents de : *Wendespiel! Handspiel! Grosswende! Grossirage! Offenes Grossnull!* au lieu des termes barbares : „tourné, solo, grandjeu, guckigrand, révolution!“

Et il en sera ainsi, toujours et partout, d'après le „Wahlspruch“ de l'A. D. S. :

*Gedenke, dass du ein Deutscher bist!
Immer Deutscher!*

Qui donc oserait dire dorénavant „Photographische Kamera“, quand il a le beau mot de *Strahlenfalle*, qui „Hôtel“ au lieu de *Gasthaus*, „Guitare“ pour *Zupfgeige*, „Aeroplan“ pour *Flugzeug*, „Aviatiker“ pour *Flieger*, „Automobil“ pour *Kraftdroschke*, „Landaulet“ pour *Moppelchen*, „Ballonet“ pour *Luftsack*, „Marquise“ pour *Wettersvorhang*, „Serviette“ pour *Mundtuch*, „National“ pour *völkisch*, „Vandalismus“ pour *Kunstfrevel* ?

Il y a un Teuton cependant, qui a voulu surpasser tous ses congénères par la germanisation de tous les termes se rapportant aux *mathématiques*. Et nos Adam Riese en herbe devront dire désormais : „Teilt man einen *Malwert* durch den *Malnehmer*, so erhält man den *Grundwert*.“ Est-ce assez joli, assez clair, assez patriotique ? Vous ne comprenez pas ? Il est vrai qu'on disait autrefois : *Dividiert man ein Produkt durch den Multiplikator, so erhält man den Multiplicand.*“

Il existe bien des cas cependant où les puristes allemands

trouvent notre entière approbation. Ainsi, par exemple, quand ils s'indignent contre des formations baroques d'expressions relevant de l'art culinaire, comme: Saladin, Bratin, Waffelin, Pfannin, Palmbuttin, Fettalin, etc., ou encore, quand ils réprouvent toute une série de termes soi-disant français, qui ont été forgés en Allemagne, comme: *Restauration* (restaurant), *Friseur* (coiffeur), *Comptorist* (comptable), *Chambre séparée* (cabinet particulier), *Delikatessen* (comestibles fins), *rentabel* (de bon rapport), *Légitimation* (pièce d'identité) et tant d'autres. Mais le docteur Schneider-Berlin¹⁾ ne nous en voudra pas trop, si nous n'accordons qu'une importance relative aux néologismes qu'il propose en remplacement de certains mots d'origine classique et qui n'avaient d'autre défaut que d'être universellement adoptés et trop peu allemands. Tel „aristokratisch“, qu'il voudrait remplacer par — adelschaftlich; „experimentell, rationnel, central, administrativ, phonetisch, positiv“, qu'il propose de traduire par — — *erfahrungsschaftlich, vernunftschafftlich, mittelschaftlich, verwaltungsschaftlich, lautschafftlich, tatsachenschaftlich*. Non, n'est-ce pas, cela n'est plus sérieux?

Et puis ces gens manquent un peu trop du sentiment du ridicule! Certes, le patriotisme est chose infiniment respectable, mais l'esthétique et la culture ne semblent pas mériter cet „excès d'indignité!“ Vous voyez d'ailleurs le procédé. A la place des mots savants, qui, depuis longtemps, sont entrés dans le vocabulaire de tous les peuples civilisés, sur la signification desquels il n'y a donc pas le moindre doute, on voudrait mettre des néologismes allemands ridicules, expliquant d'une façon analytique et grossière, et comme pour les besoins de la populace, l'ancienne expression aristocratique, consacrée par une culture séculaire.

Et au lieu de voir l'avènement d'une culture nouvelle nous assistons au triomphe de la barbarie et du pédantisme.

N. RIES.

¹⁾ A. D. S. Juli-Aug. 1911: *Zur Ausgestaltung der deutschen Sprache* p. 210—213.

Der Begriff der Autorität in moderner Auffassung.

Man hört nicht selten die Klage, daß die Autorität im Schwinden sei: Niemand wolle mehr gehorchen, die Untergebenen lehnen sich gegen ihre Vorgesetzten auf, die Jugend speziell zeige nicht mehr den Geist der Unterwürfigkeit, der ihr in früheren Zeiten eigen gewesen sei. Staatsmänner und Pädagogen, darunter solche von anerkannter Bedeutung, sehen die Auflösung des Staates oder die Anarchie in der Schule voraus, wenn nicht dem verderblichen Streben nach Freiheit in Kreisen, die bisher nur die Unterwerfung kannten, Einhalt geboten werde.

Auf der anderen Seite preisen moderne Moralisten das Recht freier Selbstbestimmung, das jede ethisch gefestigte Persönlichkeit beanspruchen dürfe und müsse. Viele stehen nicht an, die Pflichterfüllung d. h. die Unterwerfung unter Autoritäten nur dann als sittlich vollwertig zu betrachten, wenn sie autonom, nicht als Nachgiebigkeit gegen heteronomen, materiellen oder moralischen Zwang geleistet wird. In diesem Sinn müßte unserer Zeit eher ein verfeinertes, ein in höherem Grade ethisches Autoritätsgefühl zugeschrieben werden.

Wo liegt der Grund für eine so entgegengesetzte Beurteilung der Gegenwart? Und wer hat in diesem Streite Recht, diejenigen, die ein Sinken oder diejenigen die eine Hebung des Autoritätsgefühls wahrnehmen wollen?

Wir glauben, daß es sich um ein Phänomen handelt, das auch auf anderen Gebieten festgestellt werden kann: Der Begriff der Autorität hat eine Wandlung durchgemacht, eine nicht unwesentliche Wandlung, und wer durch Gewohnheit oder durch Überlegung an dem Begriffe festhalten will, wie ihn frühere gesellschaftliche Zustände geprägt hatten, der wird sich schwer mit der gegenwärtigen Auffassung, wie sie aus veränderten sozialen Bedingungen herausgewachsen ist, vertraut machen können.

Ein Höfling Ludwigs XIV., für den der Begriff der Monarchie tatsächlich und fast denknotwendig mit absolutem Regime verknüpft war, würde diesen Begriff kaum in den verwickeltesten Gebilden moderner konstitutioneller Monarchien wiederfinden. Er würde gewiß auch von Untergang reden, dort wo es sich nur um Wandlung handelt.

Die Wandlung aber, die der Begriff der Autorität durchgemacht hat, kann mit einem Worte gekennzeichnet werden, das zwar keine elegante Neubildung ist, das aber den Kern der Sache ausdrückt: Entpersönlichung, d. h. Entkleidung desselben von seiner früheren anthropomorphen Umhüllung.

Die neuere Psychologie hat den Ausdruck der fundamentalen Apperzeption geprägt, um eine Tatsache zu bezeichnen, die schon früher bekannt war. Kinder und Primitive haben die Neigung, die ganze umgebende Welt nach Art ihres eignen Organismus aufzufassen. Deshalb beleben oder vermenschlichen sie die ganze Natur, auch die anorganische. Die animistische Weltanschauung, die wir auf niederen Kulturstufen antreffen, ist der Ausdruck dieser fundamentalen Apperzeption. Es ist kein Zufall, daß die indogermanischen Völker die Naturerscheinungen und die leblose Natur überhaupt als Wirkungen von persönlichen Gewalten angesehen haben, mit denen sie, in anthropomorpher Weiterbildung durch die schaffende Phantasie, ihren Olymp bevölkerten. Dieser animistisch-anthropomorphe Zug ist das erste Aufblitzen erklärender Erkenntnis in unfertigen Menschenhirnen.

Die Erfahrung und die philosophische Betrachtung drängen nach und nach das persönliche Element in den Hintergrund. Schon bei Aristoteles finden wir das ganze Weltgetriebe auf ein Spiel von Kräften zurückgeführt, während nur mehr für die *prima causa movens* die Möglichkeit persönlicher Auffassung übrig bleibt. Spätere Philosophen haben sogar die Annahme eines persönlichen Schöpfers ausgeschaltet, und in ihrer großen Gesamtheit sucht die moderne Wissenschaft, soweit sie philosophischen Betrachtungen sich zuwendet, alles mit objektiven, unpersönlichen Kräften und notwendigen Gesetzen zu erklären, ohne eine frei schaltende, persönliche Ursache an irgend einem Punkte des Systems zu Hilfe zu nehmen.

Einen ähnlichen Weg hat der Begriff der Autorität durchlaufen.

Ursprünglich war alle Autorität im strengsten Sinn persönlich. Darum finden wir auch, daß die Reiche, die ein Eroberer zusammenschweigt, auf primitiven Kulturstufen mit seinem Tode zerfallen. Die Botmäßigkeit stand und fiel mit seiner Person. Man denke nur an die *patria potestas* oder an die richterliche Autorität in Rom vor dem Gesetz der zwölf Tafeln. Wenn auch Traditionen

gewisse Schranken für die Ausübung der Gewalt aufgerichtet hatten, so war doch Autorität und Person so unzertrennlich, daß ein breiter Raum von Willkür dem Träger der Autorität gelassen war.

Es ist aber dieses Stadium ein notwendig zu durchlaufendes, denn ursprünglich ist die Menschheit nur für eine persönlich aufgefaßte Autorität empfänglich. Wenn sie auf Grund der fundamentalen Apperzeption Erscheinungen wie das Gewitter, das sich nur wenig zu einer solchen Interpretation eignet, nach Art menschlicher Wirkungsweise sich begreiflich zu machen sucht, so liegt die antropomorphe Auffassung viel näher bei dem Begriff der Autorität, der ja immer oder in der Regel einen persönlichen Träger voraussetzt.

Mit steigender Entwicklung setzt aber auch bei der Autorität der Kampf gegen ihre Vermengung mit persönlichen Elementen ein. Schon die Forderung nach geschriebenen Gesetzen in Rom war ein Ausfluß der Tendenz, der willkürlichen Handhabung richterlicher Autorität festere Schranken zu setzen und also das persönliche Moment dabei einzuschränken.

Die folgenden Kämpfe zwischen Patriziern und Plebejern stehen ganz im Zeichen dieses Prinzips. Der persönliche Einfluß, der dem Träger der Autorität eigen war, verdichtete sich infolge sozialer Verhältnisse in der Familie, und so wurden gewisse Familien Träger der Autorität. Der Kampf gegen ihre Vorrechte, die Gleichheitsbestrebungen der Plebejer, entsprangen dem unbewußt leitenden Gedanken, daß die Autorität an und für sich, bei wechselndem Träger, bestehen könne, und daß die intime Verschmelzung von Autorität und Person oder von Autorität und Familie entbehrlich sei.

Es wäre ein Leichtes, die ganze Entwicklung des römischen Staatswesens von diesem Gesichtspunkt aus zu betrachten und überall die Objektivierung der autoritativen Normen, die „Entpersönlichung“ der Autorität als Endpunkt der Entwicklung darzutun.

Ein Einwand möge nur gestreift werden. Die römische Geschichte mündete in das Kaisertum, in den Gipfelpunkt gesteigerter Persönlichkeitsautorität. So sagt man. Aber es sind da zwei Dinge zu unterscheiden. Zunächst mußte für die zahlreichen unterworfenen Völker, die noch auf einer tieferen Stufe der Gesittung standen, die Autorität in möglichst persönlicher Form auftreten. Es ist also wohl ein unbewußt genialer Einfall des schlauen

Oktavian gewesen, daß er die höchste Autorität des Staates in den ganzen Pomp kaiserlicher Majestät kleidete. Das war für die Primitiven außerhalb Roms und in Rom. Für die eigentlichen Römer aber, die Erben der republikanischen Kämpfe, war die Änderung wenig fühlbar, da die Objektivierung in der Verwaltung eher noch Fortschritte machte, wofür die allmähliche Ausbildung der wunderbaren römischen Gesetzgebung, deren feste Normierungen ja eigentlich in jedem einzelnen Paragraphen eine Ausschaltung des willkürlichen und persönlichen Elementes bedeuten, einen Beweis liefert.

Nachdem die Überschwemmung der Barbaren das römische Reich zertrümmert hatte, mußte die ganze Entwicklung noch einmal von vorn beginnen. Die germanischen Stämme, die in halbwilden Horden den Süden Europas überfluteten, konnten nur einer Autorität dienstbar sein, die in möglichst persönlicher Einkleidung auftrat. Diesen Charakter bewahrt auch die Autorität in den Einzelreichen, die irgend ein mächtigerer Heerführer mit Krokopenarmen zusammen zimmert. Man prüfe einmal nach, wie sehr noch dieser Charakter im Reiche Karls des Großen überwiegt. Und man wird, neben anderen, einen Grund dafür gefunden haben, daß dieses Reich zerfallen mußte, sobald nicht mehr eine machtvolle Persönlichkeit an der Spitze stand.

Das Mittelalter führte die Autorität auf religiöse Grundlage zurück, aber ließ ihr die anthropomorphe Einkleidung.

Die Reform Luthers bedeutete zum Teil eine „Entpersönlichung“ der Autorität auf religiösem Gebiete. Dadurch, daß er den Priester nicht mehr zum persönlichen Träger der göttlichen Autorität machte, entkleidete er die religiöse Autorität selbst eines Teiles ihres menschlichen Einschlagens.

Auf staatlichem Gebiet kulminieren alle Bestrebungen, die Autorität zu objektivieren, in dem Werk der französischen Revolution. Man kann sagen, daß sie im Prinzip diese Bestrebungen verwirklicht hat, und daß das folgende Jahrhundert ihre Ideen und Forderungen in diesem Punkt nur weiter ausgebaut hat.

Die Einführung einer staatlichen Verfassung, das am meisten in die Augen springende Werk der Revolution, bedeutet den Triumph der Objektivierung der staatlichen Autorität. Statt daß

ein Einzelner diese Autorität, wie bisher, als direkter Vertreter eines höheren Willens, persönlich und willkürlich ausübte, wurde sie nun gleichsam in unveränderliche Formen gegossen, in dem Staatsgrundgesetz niedergelegt, und die Personen, die in wechselnder Folge mit dieser Autorität bekleidet wurden, waren nur zufällige Erscheinungen auf dem ehern unabänderlichen Grunde der Konstitution. Ihr Diener ist der Monarch wie der letzte Bürger des Staates. Sie herrscht ganz unpersönlich über Regierte wie über Regierende. Und der Bürger, der sich ihr, oder den auf ihr aufgebauten Gesetzen unterwirft, unterwirft sich nicht, wie im früheren, absoluten Staat, dem Willen eines Menschen, sondern einer objektiven Norm, der auch die Regierenden selbst sich fügen müssen. Das ist die schönste Art, wie der Gehorsam mit Würde geübt wird. Eine Verstärkung der objektiven Norm bieten alle die Garantien, welche gegen persönlichen und willkürlichen Mißbrauch der Amtsgewalt aufgestellt worden sind.

Diese Ideen haben sich allmählich in Sitten und Gewohnheiten umgesetzt. In politischer Hinsicht gibt es in unsern modernen Staaten keine Untertanen der Regierenden mehr, sondern nur noch Untertanen der Staatsgesetze, die in öffentlich feststehenden Formen ihren Ausdruck gefunden haben. Der Staatsbürger fühlt sich also nicht mehr im Zustand persönlicher Abhängigkeit von dem jeweiligen Träger der Staatsgewalt, ein Gefühl, das unter dem absoluten Regime fast unzertrennlich mit dem Kultus der Autorität verbunden ist.

Nun darf man nicht glauben, daß die Linien in Wirklichkeit überall so rein laufen, wie wir sie eben gezeichnet haben. Auch in unsern modernen Staaten gibt es nur eine, allerdings heute wohl sehr zahlreiche Oberschicht, welche in Denken und Fühlen die Kulturentwicklung mitgemacht hat und ihr Verhältnis zur Staatsautorität in vornehmer Unpersönlichkeit auffaßt. Daneben stehen Individuen oder Gesellschaftsgruppen, die infolge persönlicher Unfähigkeit oder infolge der Ungunst sozialer Verhältnisse auf einem tieferen Kulturniveau zurückgeblieben oder eben erst in das Entwicklungsstadium eingetreten sind, und bei denen die persönliche Auffassung der Staatsautorität noch ganz oder teilweise eine Notwendigkeit ist. Man muß sich darum nicht wundern, wenn auch

in modernen Staaten manchmal noch, sogar von Staatsmännern, die selbst auf dem Boden moderner Denkweise stehen, das persönliche Moment bei den Trägern der Staatsgewalt in den Vordergrund gerückt wird. Es handelt sich um eine Rücksichtnahme auf die in der Kulturentwicklung zurückgebliebenen Elemente der Bevölkerung.

Aber bei den intensiven Bildungsbestrebungen, die heute vom Staat ausgehen und sich auf alle Schichten erstrecken, müssen diese Elemente immer mehr zusammenschrumpfen und zuletzt nur mehr eine bedeutungslose Minderheit ausmachen. Die raschen Fortschritte, die während der letzten Jahrzehnte besonders gemacht worden sind, berechtigen uns, diesen Augenblick in nicht allzu weite Ferne zu rücken.

In welcher Gesinnung steht nun ein moderner Bürger der staatlichen Autorität gegenüber? Wie schon erwähnt hat er nicht mehr das Gefühl persönlicher Abhängigkeit von dem jeweiligen Träger. Aber er fühlt sich gebunden durch die objektiven Gesetze, die auf dem konstitutionellen Wege erlassen worden sind. Er weiß, daß die staatliche Ordnung nur auf Grund einer feststehenden Gesetzgebung erhalten werden kann. Er weiß auch, daß nach neuerzeitlicher Auffassung diese Gesetzgebung ihre Quelle in der Volkssouveränität hat, die nach gewissen vereinbarten und in der Konstitution niedergelegten Formen ihre Befugnisse ausübt, Er fügt hinzu, daß die auf diesem Wege entstandenen Gesetze für alle Bürger des Staates Geltung haben müssen, weil sonst eine staatliche Ordnung, ohne die auch der einzelne nicht gedeihen kann, unmöglich wäre, und darum unterwirft er sich diesen Gesetzen, sogar wenn er persönlich andere Bestimmungen für richtiger hält. In freier Selbstbestimmung also gehorcht er den objektiven Normen staatlicher Autorität, bringt er auch den Trägern dieser Autorität die ihrem Amt entsprechende Ehrfurcht entgegen, schätzt die persönliche Tüchtigkeit die er etwa bei ihnen antrifft, wie er sie bei jedem anderen schätzen würde, aber kennt ihnen gegenüber kein Gefühl persönlicher Untermüßigkeit. Er fühlt sich in seinen Handlungen und Worten auf dem Boden der Staatsgesetze so frei wie jene und weiß, daß ihre Befugnisse genau wie die seinigen, so gering letztere auch sind, durch das allen gemeinsame Grundgesetz abgegrenzt und eingeeengt sind. Wenn er darum aus seinem Herzen alles getilgt hat, was an die persönliche Untermüßigkeit eines Sklaven unter

seinen Herrn erinnert, so ist er darum kein minder treuer Diener der Geseze, — man darf eher sagen: Im Gegenteil! — und wenn er darauf hält, seine eigene Würde auch den Trägern der Staatsgewalt gegenüber zu wahren, so hindert das ihn nicht, deren Stellung nach dem Grade gesellschaftlicher Notwendigkeit zu ehren und deren Persönlichkeit nach dem Grade ihrer Tüchtigkeit zu schätzen. Wir sind doch wohl in keiner Täuschung befangen wenn wir annehmen, daß ein solches Verhältnis beide Teile ehrt und daß eine solche Auffassung der Autorität allein der beiderseitigen Würde gerecht wird.

Man sieht wie die Wandlung des Begriffes der Autorität, weit entfernt, eine Unterwühlung der staatlichen Ordnung zu bedeuten, eher zu einer Befestigung derselben zu führen geeignet ist.

Wenn wir bisher mehr die politische Seite der Staatsautorität im Auge hatten, so geschah dies, weil hier die angedeutete Wandlung des Begriffes am weitesten fortgeschritten ist und sich am leichtesten beobachten läßt. Es offenbart sich aber dieselbe Tendenz auf allen anderen Gebieten des öffentlichen Lebens.

So möge nur daran erinnert werden, daß die Bewegung, die seit einigen Jahren in Frankreich für ein Statut des fonctionnaires eingesetzt hat, und die wohl in nicht allzuferner Zeit von Erfolg gekrönt sein wird, im Grunde darauf hinzielt, feste Normen für Beförderung und etwaige Maßregelung der Beamten aufzustellen, um sie gegen persönliche Willkür der ihnen übergeordneten Autoritäten zu sichern. Sobald die einzelnen Beamtenkörper in ihrer Mehrheit für die unpersönliche Handhabung der Autorität reif sind, wird die Erfüllung ihrer Forderung im Interesse aller Beteiligten liegen. Selbstverständlich müssen der Autorität immer genügende Repressivmittel zur Verfügung stehen, um Elemente, die für freie Pflichterfüllung noch nicht reif sind, auf einem, ihrer Seelenverfassung entsprechenden Wege, zur Leistung der ihnen obliegenden Aufgabe anzuhalten.

Etwas eingehender aber muß die Frage erörtert werden, in wie weit die Schule durch die Änderung der Auffassung über Autorität berührt wird.

Zunächst ist sicher, daß das Kind in seinen ersten Jahren die Dinge nach Art der Primitiven auffaßt. Seine Neigung zur Per-

sonifikation ist bekannt. Daher wird auch die Autorität anfangs nur in ihrer persönlichsten Form auf das Kind einwirken. Es gibt sogar solche, die sehr spät erst diesen Zug verlieren. Aber im allgemeinen darf man sagen, daß schon während der letzten Jahre des Volksschulunterrichts, jedenfalls aber mit dem Beginn des Mittelschulunterrichts bei der Mehrzahl die Bedingungen gegeben sind, um eine geläuterte Form der Autorität auf sie einwirken zu lassen.

Hier wird es gut sein, daß die Person des Lehrers hinter die festen Normen einer speziellen Gesetzgebung, eines Reglementes zurücktrete, damit das Bewußtsein im Schüler erwache und erstärke, daß sein Gehorsam sich nicht an eine Person wendet, sondern daß er einer feststehenden Norm geleistet wird, die zum Bestande einer Anstalt notwendig ist, und die den Lehrer selbst bindet, wie die staatliche Autorität durch die geschriebene Verfassung gebunden ist.

Im Rahmen dieser Auffassung wird es dann möglich sein, die Motivation für den Gehorsam anders zu gestalten. Der Schüler muß dazu gebracht werden, das Gefühl der Verantwortlichkeit für seine Handlungen zu haben. Er hat die Freiheit sich der Schulgesetzgebung zu fügen oder nicht. Er weiß aber, daß die Strafe, nach ebenfalls feststehenden Normen, auf jeder Übertretung steht. Wo also die Überlegung nicht genügt, daß jedes Mitglied der Anstalt der einmal aufgestellten Ordnung sich fügen muß, weil sonst die Anstalt nicht bestehen kann, da hilft die Furcht vor Strafe aus, um von gewissen Handlungen abzuhalten, zu anderen hinzuleiten. Das Kostbare aber, was auf diese Weise in den jungen Gemüthern geweckt wird, das ist jenes Bewußtsein der Verantwortlichkeit für seine Taten, das die englische Pädagogik in so hervorragendem Maße auszubilden versteht, das aber in unsern Verhältnissen bis jetzt nicht genügend durch die Erziehung gepflegt worden ist.

Diese „Entpersönlichung“ — bis zu einem gewissen Grade wenigstens — der Autorität in der Schule wird nicht nur das moralische Niveau des Schülers heben, indem sein Gehorsam des Charakters der Unterwerfung unter den Willen eines Menschen entbehrt, was immer für die menschliche Würde etwas Peinliches enthält, sondern sie wird auch die Stellung des Lehrers in günstigem Sinne beeinflussen, er wird nicht mehr — oder weniger —

den Haß gewisser Elemente persönlich auf sich laden, da er als Person mehr hinter das unabänderlich waltende Gesetz zurücktritt. Gerade wie in konstitutionellen Staaten der Fürst viel weniger der Ungunst persönlicher Haßgefühle ausgesetzt ist als in absoluten.

In Wirklichkeit nähert sich auch in unsern Schulen die Ausübung der Autorität immer mehr dem Vorbild, das durch die Konstitutionalisierung der staatlichen Autorität gegeben ist. Sogar ohne daß man zu sog. Schulverfassungen oder Schülerrepubliken greift, wie sie in Amerika und in der Schweiz und vereinzelt auch in Deutschland mit überraschendem Erfolge geschaffen worden sind. Selbstverständlich muß unter allen Umständen als ultima ratio eine unerbittliche Sanktion bestehen bleiben für alle jene Elemente, die aus irgend einem Grunde für eine unpersönlich konstitutionelle Handhabung der Autorität in der Schule noch nicht reif sind. Die Erfahrung zeigt übrigens, daß solche Elemente immer nur eine kleine Minderheit bilden.

Abgesehen aber auch von dem Nutzen, den Schüler und Lehrer von einem mehr unpersönlichen Walten der Autorität haben, wird diese Form heute beinahe zu einer Notwendigkeit. Die konstitutionellen Ideen, die zuerst nur auf politischem Gebiet zur Anwendung gekommen sind, ergreifen immer weitere Kreise, durchdringen immer mehr das Geistesleben, derart daß ihr Rückschlag bis in die Jugend hinein zu verspüren ist. Es wäre schlechterdings heute unmöglich, nach den Rezepten des alten, persönlichen Regime Schule zu halten, wo ein tyrannischer Wille sein *sic volo sic jubeo* als Motiv des Gehorsams durchsetzen konnte. Instinktiv hat die praktische Pädagogik überall in den Wein des früheren absoluten Regimentes auffallend viel Wasser getan, und wenn irgendwo ein Lehrer sich streng an die alte Art halten will, so geschieht es leicht, daß er sich oder den Schülern die Schule zur Hölle macht.

Es ist übrigens ein Irrtum zu glauben, daß damit die Zucht aus der Schule schwinde. Im Gegenteil! Wir sind sogar der Meinung, daß nach dem neuen System Vergehen gegen die Schuldisziplin strenger geahndet werden können als früher, da die Strafe nicht mehr so leicht als der Ausdruck persönlicher Gereiztheit empfunden werden kann, sondern als die objektive und unentrinnbare Folge des Vergehens betrachtet werden muß. Und es wirkt eminent

erzieherisch, wenn die Schule so wie das Leben, mit unerbittlicher Konsequenz den Taten die Sanktion folgen läßt.

Man glaubt vielleicht einwenden zu können, daß durch ein derartiges System der Lehrer verhindert werde, als Persönlichkeit zu wirken, was ja eine elementare Forderung der modernen Pädagogik ist. Aber er wird daran gar nicht gehindert. Es bleibt ihm unbenommen, beim Unterricht sowohl wie bei der Erziehung seine ganze Persönlichkeit einzusetzen — und davon sind wir alle überzeugt, daß er sogar nur auf diese Weise fruchtbare Anregungen geben kann — aber es tut seiner Persönlichkeit keinen Abbruch, wenn er sie gegebenenfalls, besonders wenn die Autorität als normierende oder sanktionierende auftritt, hinter der objektiven und als unabänderlich geltenden Form des Gesetzes zurücktreten läßt. Es ist wahrscheinlich daß der Lehrer bei der heute herrschenden Geistesrichtung, auch als Persönlichkeit besser auf seine Schüler wirken kann, wenn er nicht diese seine Persönlichkeit, das Seltenste und Höchste was ein Mensch bieten kann, mit der gewöhnlichen, sanktionierenden Schulautorität so verquickt, daß beide in den Augen der Schüler in eins verschmelzen. Es müßte die Schätzung seiner Persönlichkeit unbedingt darunter leiden.

Eine Bemerkung möge noch Platz finden: Wenn wir auf die geschilderte Art das Schulgesetz zu einer Art Konstitution machen wollen, deren erster Diener oder deren Fürst der Lehrer ist, so wird es nötig sein, den unnützen Ballast alter kleinlicher und unzeitgemäßer Bestimmungen daraus zu entfernen, sie einer Revision zu unterziehen, wobei nur das wirklich Zweckmäßige erhalten bleibt, das aber dann mit unerbittlicher Konsequenz ausgeführt werden muß.

Wenn wir nun zu der eingangs gestellten Frage zurückkehren, ob die Autorität im Schwinden sei oder nicht, so kann die Antwort nur lauten: Es ist höchstens die persönliche Form der Autorität, die im Schwinden ist, aber das ist nicht vom Übel, sie wird ersetzt durch eine höhere, menschenwürdigere Form der Autorität, welche die Schlacken des Persönlichen Allzupersonlichen abgeworfen hat und einer verfeinerten Kulturstufe besser entspricht. Daß der Übergang von der einen Form zur andern nicht ohne unangenehme Begleiterscheinungen abgeht ist nicht zu leugnen. Die Elemente, die für eine sittliche Autonomie oder sogar nur für einen sittlichen Konsti-

tionalismus noch nicht reif sind, werden das Aufhören persönlichen Zwanges leicht als eine Lockerung der Ordnung empfinden und sich über Verordnungen hinwegsetzen, die ihnen nicht mehr unter einem unmittelbar fühlbaren Druck entgegentreten. Hier muß eben noch die unerbittlich eintretende Sanktion erziehen helfen. Dieselben Übergangserscheinungen zeigten sich bei der politischen Umwandlung des Absolutismus in den Konstitutionalismus, und sie werden dort wie hier überwunden werden.

Dann aber bietet die neue Form des Autoritätsbegriffes einen Schutz für die Persönlichkeit des Schülers sowohl wie des Lehrers, des Untergebenen und des Vorgesetzten, wie er idealer nicht gedacht werden kann, und um diesen Preis können wohl unliebsame Nebenerscheinungen, die zudem noch temporärer Natur sind, mit in den Kauf genommen werden.

Zum Schluß möchten wir unsere Auffassung über Autorität unter den Schutz einer Autorität stellen, die bei Pädagogen keiner Empfehlung bedarf. Der langjährige Dezernent für Unterrichtswesen im Preussischen Kulturministerium, Geh. Oberregierungsrat A. Mathias schreibt in einem Artikel der „Deutschen Revue“ (Aprilheft 1912): „Täuschen wir uns ja nicht: Die Zeiten der dogmatischen und mechanischen Autoritäten, die Zeiten kritiklosen Respektes, des blinden Glaubens und des blinden Gehorsams sind ein für allemal vorüber, und an Stelle des unbedingten Unterordnungsverhältnisses und aller Art von Abhängigkeit, die im beschränkten Untertanenverstande ihre Stütze sucht, ist die freie und selbstbewußte Unterordnung getreten. . . . Nur in einem Landratsamt etwa, wo der naive Vertreter der Staatsautorität der Meinung ist, jeder Mensch müsse einen Vorgesetzten haben, wohnt jene veraltete, dogmatische und mechanische Autorität. Die Autorität, wie sie die neue Zeit verlangt, beruht auf einer festeren Grundlage als jene; sie gründet sich auf Vertrauen und auf Überzeugung. Die Staatspolitiker und Pädagogen, die anderer Meinung sind, machen ihre Rechnung ohne unsere Zeit, der mit patriarchalischen Befehlen und Dekreten nicht mehr genügt ist, sondern mit intellektueller Führung, die mit beherrschenden Gedanken, zwingenden großen Ideen, mit durchdachten Prinzipien und zugleich mit dem praktischen Geschick zu arbeiten weiß, diese Ideen auch zu verwirklichen.“

CHRONIQUE DE L'ASSOCIATION.

A. Assemblée générale ordinaire du 15 avril 1912.

Le Comité pour l'année 1912 à 1913 a été constitué comme suit:
MM. *François Bielecki*, délégué du Gymnase de Luxembourg,
président ;

Nicolas Peffer, délégué de l'Ecole industrielle et commerciale
de Luxembourg, secrétaire ;

Nicolas Simmer, délégué du Gymnase de Diekirch, trésorier ;

Isidore Comes, délégué du Gymnase d'Echternach ;

Joseph Greisch, délégué de l'Ecole industrielle et commerciale
d'Esch-sur-Alz.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le président Michel Hansen parla en termes émus de M. l'abbé Nicolas Schmitz, professeur de doctrine chrétienne à l'Ecole industrielle et commerciale de Luxembourg et membre de l'Association, qui fut enlevé par une mort prématurée au corps professoral et à ses nombreux amis. Tous les membres présents se levèrent en signe de deuil.

M. le président fit ensuite part à l'assemblée du résultat des démarches que le secrétaire et lui ont faites, les 15 et 23 décembre 1911, auprès de M. le Directeur général des Finances pour lui exposer les desiderata des professeurs :

a) Quant à la question de *l'homogénéité du corps professoral*, M. le Directeur général déclara qu'outre le dessin, différentes branches spéciales, telles que la sténographie, la dactylographie, la gymnastique, devraient être enseignées par des spécialistes; que les autres branches seraient confiées, pour autant que c'est possible, à des professeurs gradués.

b) M. le Directeur général promit d'examiner le plus tôt possible le cas des *répétiteurs en passe de devenir professeurs* et de procéder à leur nomination dès qu'ils rempliraient les conditions requises.¹⁾

c) Les *professeurs déplacés* étaient toujours et seront à l'avenir avertis en temps utile de la décision prise par le Gouvernement. L'année dernière il fallut pourtant procéder à un si grand nombre

¹⁾ Ces nominations ont été effectuées depuis.

de changements, par suite de la création de deux lycées de jeunes filles, qu'il y eut des retards exceptionnels sous ce rapport.

e) La *situation matérielle des aspirants-professeurs* sera probablement réglée avec la réforme du stage dans la nouvelle loi sur la collation des grades qui va être soumise à la Chambre. ¹⁾

e) Le vœu concernant le *nouveau recueil de circulaires et dépêches* sera également réalisé dans un prochain avenir.

f) Les *changements proposés à la dépêche ministérielle du 21 septembre 1911* ne furent pas tous approuvés par M. le Directeur général. Ainsi les années de répétitorat ne peuvent pas être comptées comme années de service pour la réduction du nombre des heures hebdomadaires; les rédactions anglaises, dans les classes supérieures, seront comptées comme rédactions et non comme thèmes, et les devoirs de classe corrigés à la maison compteront comme les autres devoirs. (Une circulaire du 5 janvier 1912 a tenu compte de la promesse concernant les rédactions anglaises, mais non de celle se rapportant aux devoirs de classe.)

g) M. le Directeur général se déclara d'accord avec les propositions concernant les *vacances*: „que désormais le commencement et la fin des grandes vacances soient fixés à des dates immuables et que les vacances de l'année suivante figurent dans les programmes de fin d'année.“

h) Il est également d'accord avec la proposition tendant à faire subir *leurs examens aux élèves ajournés la veille de la rentrée des cours*.

i) Une proposition visant une *rémunération des jurys pour les examens d'admission* ne trouve pas l'assentiment de M. le Directeur général.

M. Weinachter (Echternach) prit alors la parole pour faire un rapport détaillé sur les travaux du Comité de l'Association générale des fonctionnaires en tant qu'ils concernent les réclamations des professeurs vis-à-vis du projet de loi déposé par le Gouvernement et les propositions nouvelles soumises par le Comité à la Chambre et au Gouvernement. Quelques changements de détail furent proposés et adoptés. M. Welter se chargea de

¹⁾ Le projet de loi afférent a paru depuis.

prendre la place de M. Weinachter (déplacé à Echternach) comme 2^e délégué du corps professoral dans le Comité de l'Association des fonctionnaires.

M. Aug. van Wervecke aborda ensuite la question du dessin dans nos gymnases. Après avoir exposé ses vœux, M. van Wervecke fut chargé de traiter toute la question en détail dans le prochain numéro du journal. Le Comité de son côté exposera alors la question à M. le Directeur général.

Sous la rubrique „Divers“ la question de la préséance fut de nouveau soulevée. On constata que la commission nommée par la conférence du Gymnase de Luxembourg n'a pas encore présenté ses conclusions et l'on résolut d'attendre le rapport de cette commission et la fin de la révision des traitements avant de faire des démarches nouvelles dans cette question.

B. Séances du Comité.

Dans sa séance du 26 mars, M. le président fit part au Comité du résultat des démarches que le secrétaire et lui ont faites auprès de M. le Directeur général des Finances, les 15 et 23 décembre 1911, afin de lui exposer les desiderata des professeurs. L'exposé des réponses de M. le Directeur général figure dans le compte-rendu de l'assemblée générale du 15 avril. — La question de la révision des traitements ayant été soulevée, le Comité est d'avis qu'il faut s'en rapporter à l'Association générale des fonctionnaires pour représenter les intérêts des professeurs. Le délégué du corps professoral a d'ailleurs reçu dans une assemblée spéciale, convoquée à cet effet, toutes les observations afférentes. Il sera invité à faire part à l'assemblée générale de l'état actuel de la question.

Dans sa séance du 23 mai, le Comité s'est d'abord occupé du présent numéro du Journal. Les différents délégués furent chargés de prier MM. les membres de l'Association, désirant publier un article dans le N^o 6 du Journal d'en adresser le texte au Comité pour le 1^{er} juin au plus tard.

M. le professeur Tockert ayant fait part au Comité qu'il reste un excédant de 200 frs. de la somme réunie pour ériger, à Ancone, un monument funéraire au regretté ami et collègue Eugène Wolff, le Comité consent à placer cette somme sur le

livret de l'Association. Les intérêts, soit 6 frs. par an, seront expédiés chaque année, au mois d'octobre, au maire d'Ancone qui les transmettra au gardien du cimetière pour frais d'entretien du monument. Cette décision sera pourtant soumise à l'approbation de la prochaine assemblée générale. — Les travaux de la Commission spéciale, instituée pour procéder à la révision des traitements, n'étant pas encore achevés, le Comité estime qu'il est opportun de s'abstenir de toute démarche éventuelle, avant que les propositions de la dite commission soient publiées.

Information.

MM. les membres de l'Association, qui désirent publier un article dans le N° 7 du Journal, sont priés d'en adresser le texte au Comité pour le 1^{er} novembre au plus tard.

